

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2024

Convocation et affichage : 29 02 2024

Étaient présents : Tous les conseillers sauf : M CIZAIRE et M de PORTAL

Mme MAISSON Anne Marie est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 8 février 2024 est adopté à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2024 :

UNANIMITE

Le maire présente aux membres du conseil l'augmentation des bases reçu de la DGFIP. En 2024 les bases seront augmentées de 3,9%. Pour rappel celles-ci avaient déjà augmenté de 7,1% en 2023. Comme en 2023 les membres du conseil souhaitent atténuer cette augmentation en proposant une baisse de 1% des taxes communales

Après en avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité la baisse de 1% des taux communaux.

Arrêtés de polie du maire :

INFORMATION

Le maire fait part de deux arrêtés de police.

Arrêté pour nuisances sonores pour des chiens de la propriété située au 536 chemin de la suisse, qui a été transmis aux propriétaires leur demandant la pose d'un collier anti aboiement par chien.

Arrêté de police du maire en lien avec l'élagage des haies en bordure des chemins communaux. Cet arrêté aura pour effet de définir la procédure à engager envers les propriétaires qui n'auraient pas assuré les travaux d'entretien. Cet arrêté sera transmis par lettre avec AR à chaque propriétaire concerné.

Cimetière communal :

INFORAMTION

Le devis de travaux pour le cimetière sera finalement basé sur un drain enfoui à une profondeur de 1,2m en évitant les sépultures anciennes (accès par l'allée) et la terre sera remise en place.

La date souhaitée pour les travaux est arrêtée entre début aout et mi-septembre.

Le devis sera donc réactualisé et ensuite un autre devis sera demandé pour comparaison.

Autre information : le délai de réponse pour l'achat possible de la parcelle servant au futur parking est fixé au 15 mars 2024.

Subvention au Sou des écoles de Villars les Dombes :

UNANIMITE

Le maire présente aux membres du conseil une demande de subvention d'une valeur de 300 € faite par le sou des écoles de Villars les Dombes.

Les conseillers rappellent le souhait émis dans un précédent conseil de fiancer au cas par cas les projets présentés par les équipes enseignantes.

La demande de subvention est donc rejetée. Le maire fera suivre un courrier de réponse.

Le maire rappelle que les élections auront lieu le dimanche 09 juin de 8h à 18h.

Le planning DOODLE habituel sera mis en place pour que chacun puisse se positionner.

Radar pédagogique :

UNANIMITE

Devant les dysfonctionnements du radar pédagogique en entrée sud du village (coté Villars), le maire propose de le remplacer par un radar neuf. L'actuel date de 2009.

Un radar identique à celui en entrée nord coute actuellement 1 799 €HT (frais de port compris).

Les membres du conseil valident à l'unanimité cet achat de radar.

Poteaux incendie :

UNANIMITE

Le maire propose de valider le devis présenté par SUEZ Eau France à hauteur de 621 €HT pour la remise en peinture et la numérotation de l'ensemble du parc de nos poteaux (soit 27€HT /poteau).

Le devis devra être complété par le montant de TVA.

Les membres du conseil valident à l'unanimité le devis de SUEZ.

DIF (droit individuel Formation) :

INFORMATION

Le maire propose aux membres du conseil d'utiliser les DIF (Droit Individuel à la Formation).

Cette formation peut avoir lieu en mairie et nécessite environ 8 personnes.

Elle pourrait être mutualisée avec d'autres communes voisines.

Le thème retenu est le PCS (Plan Communal de Sauvegarde). L'inscription préliminaire au stage doit être faite avant fin mars 2024.

Informations diverses :

- Plantation des fleurs le samedi 18 05 2024.
- Mise en place des panneaux communaux en trois temps :
 - Lundi 15 04 : positionnement d'un repère à l'endroit du panneau.
 - Vendredi 19 04 : création des trous avec la tarière louée.
 - Samedi 20 04 : mise en place des panneaux (coulage béton et pose de la réserve)
 - Samedi 27 04 : fin travail de la semaine précédente
- Réunion de la CCID (Commission Impôts Directs) le 15 03 2024 à 14h en mairie.
- Bilan fait par Anne Marie MAISSON sur frelons asiatiques suite réunion en Com Com.

Fin 22h30.

La prochaine séance est fixée au jeudi 4 avril 2024 à 20h00 en mairie. (CA 2023 et BP 2024)